

Ordre du jour du Conseil des ministres du 23 décembre 2011

Par Christophe Springael, Monique Wylock
Publié le 03/02/2012

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Discipline budgétaire : demandes d'engagements de crédits
- Convention avec le Gouvernement flamand pour le dragage des bassins militaires dans le port de Zeebrugge
- Montant de la responsabilité civile du Centre d'études de l'énergie nucléaire en tant qu'exploitant d'une installation nucléaire ainsi que des exploitants et transporteurs de substances nucléaires - Deuxième lecture
- Sécurité et prévention :
 - mise en oeuvre de la politique locale de sécurité et de prévention de la criminalité pour l'année 2011
 - prolongation des plans de sécurité et de prévention et des contingents complémentaires des gardiens de la paix
- Fonds Sommets européens en 2011
- Dispositions diverses en matière de santé publique
- Fixation du budget global 2012 pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux
- Sécurité sociale :
 - indexation du ticket modérateur pour les préparations magistrales
 - indexation du ticket modérateur pour les moyens diagnostiques et le matériel de soins remboursables
 - indexation de la composante hauts salaires pour le calcul des contributions de sécurité sociale
- AFSCA : prolongation et adaptation du contrat relatif au stock belge d'antigènes pour la formulation du vaccin contre la fièvre aphteuse
- Avenant à la convention entre l'Etat belge et Belairbus
- Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive
- Achat d'un terrain pour la nouvelle ambassade belge à Kinshasa
- Exécution du plan d'attractivité pour la profession infirmière
- Dotation fédérale pour la promotion du recrutement dans les zones de police
- Asile et migration :
 - prolongation de l'accueil d'urgence
 - prolongation du contrat du délégué aux places d'accueil
- Prolongation des contrats "ville durable" (politique des grandes villes)
- Contribution du gouvernement fédéral à l'action Music for Life 2011
- Délimitation territoriale des zones de secours

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.premier.be .

Documents associés:

- [0bc8dcb34dff3aaf21347c4da94044c-fr.pdf](#) (191.4Kb)

Chancellerie Du Premier Ministre - Direction Générale Communication Externe

Contacts

[Christophe Springael](mailto:christophe.springael@premier.belgique.be) <christophe.springael@premier.belgique.be>

Attaché Communication

Rue de la Loi 16, 1000 Brussels, Belgium

+32 2 287 41 92

+32 477 59 14 37

[Monique Wylock](mailto:monique.wylock@premier.fed.be) <monique.wylock@premier.fed.be>

